

# Chapitre 7

## Éducation

### 7.1 Situation actuelle

Le coût de l'enseignement au Canada pour 1970 a été estimé à 7.409 millions de dollars, ce qui représente presque 9% du produit national brut, comparativement à 4,3% seulement en 1960. Les effectifs des écoles et des universités se sont accrus de 50% et le personnel enseignant de 70% au cours des années 60, et en 1970 environ 30% des Canadiens étaient soit étudiants soit enseignants.

Au cours de la dernière décennie, les responsables de l'enseignement au Canada ont pris de plus en plus conscience de la nécessité de donner à la jeunesse une éducation qui la prépare à une carrière; de leur offrir un enseignement de formation professionnelle, technique et culturelle diversifié et d'un niveau élevé, et en donnant à tous une chance égale de s'instruire, quelle que soit leur situation socio-économique, leur sexe, leur caractère ethnique ou la région où ils habitent. Pour garantir cette égalité et assurer la diversification des programmes, les responsables de l'enseignement s'efforcent d'offrir un vaste choix de cours à tous les niveaux. Les beaux-arts, la musique, l'art dramatique, l'urbanisme, la géographie sociale et l'homme et la société figurent parmi les matières enseignées aux niveaux primaire et secondaire. Les collèges communautaires et les établissements de formation professionnelle proposent une gamme toujours plus étendue de cours technologiques et paraprofessionnels avancés. Les universités offrent divers programmes interdisciplinaires de premier et de deuxième cycle et quelques-unes ont mis au point des programmes d'études canadiennes.

Au niveau postsecondaire non universitaire, de nouvelles structures évoluent: des établissements d'un genre tout à fait nouveau, les «collèges communautaires», ont fait leur apparition dans tout le Canada au cours des années 60. Par exemple, le Québec en compte à l'heure actuelle environ 35; bon nombre de ces collèges d'enseignement général et professionnel, communément appelés CEGEP, étaient autrefois dirigés par des communautés religieuses. Il existe également une vingtaine de collèges classiques privés dans la province, dont certains seront sûrement intégrés au groupe des CEGEP durant les prochaines années. En Ontario, les collèges d'arts appliqués et d'enseignement technique (CAAT), qui ont absorbé les anciens instituts de technologie et les centres provinciaux de formation professionnelle, ont été établis dans 20 régions en 1967. Cette augmentation rapide du nombre des établissements postsecondaires de formation technologique et professionnelle est un phénomène national. Fournir au marché du travail les techniciens qualifiés dont il a de plus en plus besoin et aux étudiants l'enseignement diversifié qu'ils requièrent sont les deux objectifs poursuivis.

Un autre changement important est que le choix des programmes se fait de plus en plus indépendamment du sexe. En effet, les femmes, qui en 1971-72 constituaient environ 36% de la population étudiante à plein temps dans les universités et les collèges communautaires, se dirigent, ou sont dirigées de plus en plus vers certains cours postsecondaires dont, auparavant, la presque totalité des effectifs étaient des hommes. Par exemple, le nombre des étudiantes en architecture et en urbanisme, en génie et en sciences appliquées, en art dentaire, en droit et en pharmacie augmente, et quelques femmes suivent les cours d'électronique et de génie forestier. Parallèlement, des étudiants choisissent des cours qui étaient autrefois le monopole des femmes: sciences infirmières, service social, bibliothéconomie, diététique et nutrition, et surtout sciences de l'éducation. Dans la mesure où l'enseignement et les professions qui étaient autrefois plus ou moins réservés à l'un ou à l'autre sexe sont maintenant accessibles aux deux, le choix d'une profession se fera de plus en plus en fonction de l'intérêt et des aptitudes indépendamment du sexe. Une des principales causes de cette transition est l'évolution constante de la conception traditionnelle du travail masculin et du travail féminin.

Les réajustements rendus nécessaires par la diversité des intérêts et des aptitudes manifestés par les étudiants pour différents sujets ont entraîné des changements dans la structure de l'enseignement au Canada ainsi qu'un remaniement complet des politiques suivant lequel on a introduit le principe du décloisonnement, la progression par matières, des modifications dans les méthodes d'examen et l'extension des services d'orientation.

L'un des services scolaires qui s'est développé de façon remarquable est celui des bibliothèques. Selon une enquête de Statistique Canada, au cours de l'année scolaire 1968-69 les bibliothèques scolaires se sont enrichies de près de huit millions de livres. On y trouve des